

PROCÈS-VERBAL

Séance n° 49

Le mardi 1 novembre 2005

Le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord se réunit aujourd'hui à 15 h 34, dans la pièce 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Lloyd St. Amand, président.

Membres du Comité présents : Bernard Cleary, Jeremy Harrison, Nancy Karetak-Lindell, Serge Ménard, Carol Skelton, David Smith, Lloyd St. Amand et Roger Valley.

Membres substitués présents : L'hon. Mark Eyking remplace l'hon. Sue Barnes.

Aussi présents : *Bibliothèque du Parlement* : Mary Hurley, analyste; Marlisa Tiedemann, analyste.

Témoins : *Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien* : Nadia Bartolini, gestionnaire de recherche, Direction générale des revendications particulières. *À titre personnel* : Denis Brassard. *Ministère de la Justice* : Sylvia Duquette, avocate générale, Revendications particulières, Portefeuille des affaires autochtones; Perry Robinson, avocat-conseil, Revendications particulières, Portefeuille des affaires autochtones.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 4 octobre 2005, le Comité reprend son étude des revendications particulières des Premières nations.

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

Il est convenu, — Que le budget proposé de 20 000\$, pour la période du 1er novembre 2005 au 31 mars 2006, soit adopté et que le président présente ledit budget au Sous-comité du budget du Comité de liaison.

Sur motion de Roger Valley, il est convenu, — Que la Première nation Lac Seul soit invitée à comparaître dans le cadre de l'étude des revendications particulières des Premières nations.

À 17 h 11, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Comité,

Roger Préfontaine

2005-11-24 12 h 4

[Fermer](#)